

Mot de la Chef du Service économique de l'Ambassade de France



Marie-Cécile TARDIEU

► marie-cecile.tardieu@dgtrésor.gouv.fr

Jeunesse. Le déplacement au Maroc, du 8 au 10 juin, du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, M. Jean-Yves Le Drian, est porteur d'un signal fort en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes. La rencontre avec son homologue, M. Nasser Bourita, a permis d'annoncer la relance immédiate du dispositif des Volontaires internationaux en entreprise (V.I.E) dont les recrutements avaient été interrompus au Maroc depuis plusieurs mois.

Le « Volontariat International en Entreprise » permet aux jeunes français ou européens, âgés de 18 à 28 ans, d'effectuer une mission temporaire à l'étranger au sein d'une structure en lien avec une entreprise française (filiale du groupe français ou son partenaire local). Actuellement, plus de 10 000 Volontaires sont en poste dans près de 135 pays à travers le monde. Animées d'un esprit de réciprocité, les discussions avec les autorités marocaines ont eu pour ambition de consolider le statut des V.I.E au Maroc et d'ouvrir une feuille de route pour favoriser également l'insertion professionnelle des jeunes marocains. Au-delà des nombreuses opportunités de stages déjà offertes par des filiales françaises au Maroc, il s'agit de compléter ou de mieux diffuser l'information sur les dispositifs existants en faveur des jeunes professionnels, comme HOMERe encore trop peu connu. L'envoi de jeunes avec des profils qui ne concurrencent pas le marché local de l'emploi permet de construire une plus grande compréhension culturelle entre nos deux pays. Cela contribue au développement des investissements français, à la prospection de PME sur le marché marocain et à la transmission du savoir-faire. Former des talents à l'international les rend capables de travailler, dans le futur, avec le Maroc et d'être les ambassadeurs du développement du Royaume. ►

L'économie en mouvement

Un chiffre en perspective

21,3%

La part de la France dans les flux nets d'IDE au Maroc sur la période 2014-2018 est de 21,3 %

Le flux net d'investissements directs étrangers (IDE) au Maroc s'est inscrit en hausse en 2018, à 34,2 Mds MAD (+34,2 % par rapport à 2017). Cette forte croissance intervient pour la seconde année consécutive, après une chute de 33 % entre 2015 et 2016. Les IDE au Maroc repassent ainsi au-dessus du plus haut niveau précédemment atteint en 2015 (31,8 Mds MAD).

La France a été à l'origine de 21,3 % des flux nets d'IDE au Maroc sur les 5 dernières années et se positionne ainsi sur cette période à la première place des pays investisseurs étrangers au Maroc, devant les Emirats Arabes Unis (13,2 %) et l'Irlande (9,33 %). Elle arrive néanmoins en seconde position en 2018, du fait d'une opération exceptionnelle sous drapeau irlandais, le rachat de Saham Assurances par le Sud-Africain Sanlam pour 10 Mds MAD étant passé par la filiale irlandaise du groupe.

En 2018, les IDE français au Maroc ont drainé 8,1 Mds MAD, concentrés sur les secteurs de l'immobilier (27 %), l'industrie (24 %), le commerce (20 %) et les activités financières (10 %).

En stock, la France demeure, de loin, le premier investisseur, avec 10,2 Mds EUR à fin 2017 d'après la Banque de France. L'Office des changes calcule pour sa part que le stock des investissements français représente 35,1 % du stock total des IDE au Maroc.

► simon.pineau@dgtrésor.gouv.fr

La Chronique économique

L'écosystème de la finance participative se consolide

Le cadre réglementaire de la finance participative est en place au Maroc depuis la loi bancaire de 2014. L'octroi d'un agrément au profit de 5 banques et de 3 fenêtres participatives a permis un démarrage de l'activité courant 2017. A fin mars 2019, les établissements participatifs ont accordé 5,7 Mds MAD de financements selon Bank Al-Maghrib. Les contrats concernent en premier lieu les projets immobiliers (5,2 Mds MAD), suivent le financement de la consommation (383 M MAD) puis l'équipement (88 M MAD). A ce stade, l'écosystème ne propose pas encore de produit d'assurance participative pour garantir les différents contrats de financement (Mourabaha notamment), ce qui limite leur développement. Le démarrage de l'activité des produits d'assurance « Takaful »

est attendu au premier trimestre de l'année 2020, mais leur validation doit s'accommoder du calendrier législatif et de l'avis de conformité préalable du Conseil supérieur des Oulémas.

Le Takaful viendra utilement renforcer l'écosystème naissant de la finance participative. Dans cette même perspective, le Maroc a réalisé l'émission de son premier Sukuk souverain le 5 octobre 2018 (1 Md MAD). L'achèvement du cadre réglementaire devrait permettre de répondre à l'émergence de besoins de financement et de garantie divers, par exemple l'émission de nouveaux types de Sukuks par les banques et sociétés d'assurances participatives elles-mêmes.

► simon.pineau@dgtrésor.gouv.fr

Secteur à l'affiche

ESS : l'Université Hassan II ouvre un centre d'incubation et de recherche-action

Le Centre d'incubation et de recherche-action en économie sociale et solidaire (CIRA-ESS) a été inauguré le 2 mai dernier à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Aïn Chock, en présence de M. Mohamed Sajid, Ministre du Tourisme, du transport aérien, de l'artisanat et de l'économie sociale. Les trois missions du Centre sont : soutenir et favoriser la concrétisation de projets innovants à fort impact social et environnemental, accompagner les projets portés par les organisations de l'ESS et par les jeunes et offrir un appui personnalisé dans le cadre d'un parcours d'incubation. Mme Amina Kchirid, Professeur à l'Université Hassan II, en est la coordonnatrice. Cette initiative est soutenue par le Ministère en charge de l'économie sociale, l'Agence universitaire de la francophonie au Maghreb, l'Open Society Foundations et INCO, spécialisé dans l'accompagnement des entrepreneurs, qui a déployé au sein de l'Université le premier accélérateur universitaire d'innovation sociale du Maroc, INCO Scholar. Les six premiers étudiants porteurs de projets, choisis en mars dernier, bénéficient d'ores et déjà d'un accompagnement personnalisé et gratuit de 6 mois. INCO a lancé un 2^{ème} appel à projets de pré-incubation qui permettra de sélectionner huit autres étudiants dans les prochaines semaines. L'ESS a connu un essor important ces dernières années et représente aujourd'hui 2 % du PIB et plus de 600 000 emplois. Son potentiel serait plus important. L'ESS pourrait peser jusqu'à 10 % du PIB et intégrer 2 millions de personnes selon Mazars, qui a mené une étude sur ce secteur. Le CIRA-ESS, par ses missions, contribuera à cette dynamique annoncée.

► laurence.jacquot@dgtresor.gouv.fr

Relations France-Maroc

Visite du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, M. Jean-Yves Le Drian, à l'Université Euromed de Fès pour rencontrer des entreprises françaises



Rencontre de M. Le Drian avec des entreprises françaises à l'Université Euromed de Fès.

Le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, M. Jean-Yves Le Drian, s'est déplacé au Maroc du 8 au 10 juin, à Rabat puis à Fès. Pour la séquence économique de cette visite, M. Le Drian s'est rendu à l'Université Euro-Méditerranéenne de Fès (UEMF). Le Président, M. Mostapha Bousmina, a présenté le développement ambitieux de cette institution qui accueille 1200 étudiants. L'UEMF, créée en 2012 à l'initiative du Roi Mohammed VI, est une université à gestion privée. Au nombre des facultés et écoles la constituant, on compte, depuis septembre 2015, l'INSA Euro-Méditerranée, un projet soutenu par les gouvernements français et marocain depuis la Rencontre de Haut Niveau de 2012. Après avoir visité deux laboratoires de l'Université au sein desquels des projets de recherche (impression 3D, matériau composite) sont menés à l'initiative de groupes français, M. Le Drian a échangé avec des entreprises françaises sur le thème de la contribution de la France à la montée en gamme technologique du Maroc. Etaient présents, outre les dirigeants de l'UEMF et le Directeur de l'INSA Euromed, les représentants de Alten, Teads, Alstom et sa filiale Cabliance, Safran, Thales, le think-tank Idate ainsi que le Président de la CFCIM. Cette rencontre a permis de mettre en lumière l'apport du savoir-faire technologique français sur le territoire marocain ; d'identifier les synergies entre opérateurs français et université pour répondre aux besoins en formation afin de permettre au Royaume de poursuivre son développement et de se positionner face à la concurrence mondiale ; d'échanger sur la complémentarité des chaînes de valeur entre les deux rives de la Méditerranée et son impact positif en termes de création d'emplois.

► laurence.jacquot@dgtresor.gouv.fr

Affaires à suivre



MASEN a annoncé le 21 mai dernier l'attribution de la réalisation d'une centrale solaire (environ 400 MW) au consortium mené par EDF Renouvelables, associé à Masdar (Emirats Arabes Unis) et à Green of Africa (Maroc), dans le cadre de l'appel d'offres international relatif à la conception, au financement, à la construction, à l'exploitation et maintenance de la 1^{ère} phase du projet Noor Midelt. La combinaison des technologies photovoltaïque et solaire thermique à concentration permettra d'obtenir un kWh à 0,68 MAD en heure de pointe. Le lancement des travaux de la centrale est prévu, selon MASEN, à l'automne 2019

► **Attijariwafa Bank Europe** signe un nouveau partenariat avec le mutualiste français Matmut. La filiale française du premier groupe bancaire marocain proposera à partir de juin dans ses agences les produits d'assurance habitation du mutualiste, et suivront ensuite les produits d'assurance automobile en octobre, et d'assurance dommages en 2020 ► **Maroc Telecom** a annoncé la cession par l'Etat d'une part maximale de 8 % du capital et des droits de vote de l'opérateur à travers des cessions de blocs d'actions et d'une offre publique de vente sur le marché boursier marocain. Il s'agit de la première opération de privatisation, parmi celles prévues par la loi de finance pour 2019. L'Etat est aujourd'hui actionnaire de Maroc Telecom à hauteur de 30 % de son capital ►

► **L'Agence nationale des ports** a communiqué sur son plan d'investissement pour la période 2019-2021 (3,16 Mds MAD) qui vise à remplir les objectifs de la stratégie portuaire nationale à horizon 2030. L'effort sera notamment concentré sur le port de Casablanca, qui recevra 50 % de l'enveloppe globale en 2019. Ce plan sera financé en partie par un emprunt obligataire de 1 Md MAD que l'Agence a émis fin mai.